



Association « Les ateliers du plateau »
19, rue du Jura – ST LUPICIN
39170 COTEAUX DU LIZON

Les ateliers du plateau

Compte rendu de réunion

Réunion du **22 novembre 2021 à 18h** au local à Saint-Lupicin

Présents

- Abdessamad ELJAWAHIRI
- Alain Candiago
- Colin Rieutord
- Jean-Luc Loevenbruck
- Khorine Banos
- Martin Schieffer
- Thierry Auroy
- Yves Forrot

Excusés

- Olivier de Goër

Ordre du jour

1) Port du masque.....	2
2) Relations avec la mairie.....	2
3) Casse lors d'une réparation.....	2
4) Lavans Demain.....	2
5) Communication.....	3



1) Port du masque

Suite à des frictions entre bénévoles sur le port du masque, les membres du CA discutent des règles de vie commune entre bénévoles et vis à vis des personnes extérieures fréquentant les locaux. Les membres conviennent qu'il convient de toujours demander aux collègues s'il est à l'aise ou non avec ses propres attitudes (port du masque ou pas). Par rapport au public, il convient de toujours a priori porter le masque, sauf accord pour le « faire tomber » avec la personne accueillie en question, ou distanciation suffisante.

2) Relations avec la mairie

La mairie a demandé à récupérer la partie du local où nous stockions le bois, partie que nous avions demandée « très temporairement » et qui n'est pas inscrite sur le bail. Pour rappel, le bail est temporaire et la mairie peut nous demander de quitter les locaux en 2 mois. Jean-Luc précise qu'après discussion avec le 1^{er} adjoint, il n'est pas envisagé de nous faire quitter les locaux en général. Donc pas d'inquiétude.

Le maire avait indiqué qu'il avait la volonté de nous faire payer un loyer. Nous n'allons pas être proactif en ce sens, car nous n'avons pas les moyens de payer un gros loyer. Si jamais ils commençaient à en demander un, nous pourrions éventuellement proposer 500-600€ par an, en demandant à ce que ce soit compensé par une subvention financière.

3) Casse lors d'une réparation

Suite à la mésaventure de Thierry, qui a cassé une pièce d'une machine à coudre d'une « cliente », le CA décide que :

- il sera rappelé à chaque personne venant avec une réparation que les réparations ne se feront qu'en sa présence
- qu'il faut noter le numéro du propriétaire de l'objet, ainsi que le nom du référent au sein des Ateliers (et non pas donner le numéro du référent!).
- Dans le cas présent, bien évidemment, Thierry n'a pas à payer de sa poche et ce sera l'association qui prend en charge le coût.

4) Lavans Demain

Il y a des matériaux à récupérer sur les maisons qui seront détruites dans le cadre de la réhabilitation du centre bourg de Lavans.

Les matériaux intéressants seraient :

- tuiles (à ne démonter que si on a un preneur)
- quelques fenêtres PVC et bois
- bois de certains meubles
- barrières en fer
- chenaux

Il a été proposé de faire une journée « démontage » avec une équipe de 2-3 démonteurs et 2-3 manutentionnaires, avec l'aide des bénévoles de la mairie.

Le stockage se ferait dans les locaux de Lavans.



5) Communication

Il faut ajouter certains éléments de communication :

- vers une petite infographie pour communiquer sur qui nous a aidé cette année, à diffuser, histoire de remercier et valoriser entre autre l'aide de Saint Lupicin (avec pour objectif qu'ils continuent à nous aider avec un loyer offert!)
- un petit flyer format A6 recto-verso à mettre dans les commerces (type le Bon Local)
- une affiche « dépôt sauvage interdit » à mettre sur les portes extérieures de l'atelier

Ces 3 éléments seront faits par Colin.

Jean-Luc va demander à la mairie s'il est possible de mettre des panneaux indicateurs dans le village, type « commerce ». Si pas possible, nous les ferons nous-même, en bois fraisé.

La réunion est close à 19h.